

Département
Indre et Loire

◆◆◆◆

Arrondissement
Tours

St Martin Le Beau



Date d'envoi de la convocation
09 avril 2021

Elus en exercice : 23
Présents : 20
Pouvoirs : 2
Votants : 22

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 14 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, au regard du contexte sanitaire lié au Covid19, salle des Closiers, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire

Etaient présents : M. Alain SCHNEL, Mme Danielle BROCHARD, M. Jacques BRAULT, Mme Julie BROSSE, M. Gwendal MOULIN, Mme Christine POIRIER, M. Jean-Maurice LEBERT, Mme Joelle PINNEAU, M. Bernard GIRAUDON, M. Denis GIRAUD, Mme Isabelle PEGARD, Mme Marie PILLEBOUE, Mme Laetitia BERMELL, M. Fabien AMATHIEU (arrivé à 18h40), M. Guillaume LELANDAIS, Mme Aurore GAGNARD, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Micheline GAGNER, M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

Absents représentés : M. Laurent BERGER ayant donné pouvoir à Mme Danielle BROCHARD, Mme Caroline DEMAISON ayant donné pouvoir à Mme Marie PILLEBOUE

Absents non représentés : Mme Eliane PLOUZEAU

Secrétaire de séance : M. Denis GIRAUD

Diffusion

Original : Registre / Copie : Finances

DL 2021-04-14-8-10 : Budget principal de la Ville - Vote de la subvention au CCAS pour l'année 2021

Considérant le budget primitif voté par le conseil d'administration du CCAS en date du 07/04/2021, s'équilibrant par une subvention communale d'un montant de 10.500 €

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'attribution de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré par 19 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, le conseil municipal décide :

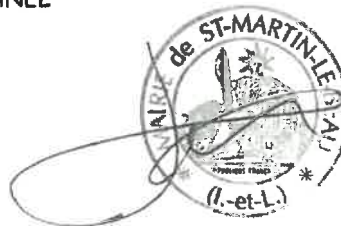
- D'approuver le montant de la subvention de 10.500 € à verser au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2021
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Saint-Martin-le Beau, le 20 avril 2021

Pour extrait, certifié conforme

Alain SCHNEL
Maire

Certifié exécutoire
Compte tenu
De la publication le 21/04/2021
Alain SCHNEL
Maire



Accusé de réception en préfecture
037-213702251-20210414-dl20210414810-DE
Date de télétransmission : 21/04/2021
Date de réception préfecture : 21/04/2021